

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.
PARAISANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 14 Janvier 1866.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 27 décembre dernier, a nommé Chevalier de l'Ordre de St-Charles M. Félix Prévost, Secrétaire-Rédacteur au Sénat de France.

On lit dans le Constitutionnel :

« Le *Journal des Débats* revient avec insistance sur l'interprétation qu'il a déjà donnée du traité récemment conclu entre la France et la Principauté de Monaco. Il lui paraît assez piquant que la réforme de notre régime de navigation, dont un projet de loi a saisi le Corps Législatif, s'accomplisse pour ainsi dire clandestinement au moyen d'une stipulation cachée dans un arrangement intervenu avec le plus petit des Etats souverains de l'Europe.

« Nous croyons avoir surabondamment démontré, dans notre numéro du 19 décembre dernier, les erreurs sur lesquelles s'appuyait cette ingénieuse argumentation. Bien que, dans son nouvel article, le secrétaire de la rédaction du *Journal des Débats* ne fasse aucune allusion à la réponse du *Constitutionnel*, il faut croire cependant qu'il l'a lue, car il n'invoque plus les traités qui donneraient à l'Angleterre le droit de réclamer pour sa marine le traitement de la nation la plus favorisée et il se borne à en réclamer l'application aux pavillons que les traités appellent, en effet, à en jouir, ceux de l'Italie, de la Norvège, de la Prusse, des villes anséatiques, etc. Or, Monaco venant d'obtenir, pour ses navires, la plénitude du traitement national, il en conclut que le même régime est acquis de droit aux pays auxquels nous avons garanti le traitement de la nation la plus favorisée.

« Nous engageons le secrétaire de la rédaction du *Journal des Débats* à relire l'article 1^{er} de la Convention du 9 novembre entre la France et la Principauté de Monaco: il y verra que cet acte constitue non pas un traité de commerce ordinaire, mais une union douanière, ce qui est bien différent. Toute son argumentation repose sur l'assimilation qu'il établit entre des arrangements d'une nature si distincte. Nous ne comprenons même pas pourquoi il ne l'a pas poussée plus loin et pourquoi il n'a pas tiré au profit du libre échange, dont il paraît être un partisan absolu, un meilleur parti des prémisses qu'il a posées. Ne sait-il pas que les produits de Monaco entrent maintenant en France sans payer de droits, et que les traités de commerce conclus simultanément avec nos conventions

maritimes assurent, en termes formels, au commerce de chacune des puissances qui ont successivement souscrit avec nous de semblables engagements, le bénéfice de toutes les faveurs accordées ou qui viendraient à être accordées à un autre pays pour l'importation de ses produits. Ainsi donc, si la convention avec Monaco entraîne l'abolition des règlements appliqués dans nos ports à la marine étrangère, il devra, du même coup, faire table rase de toutes les taxes douanières.

« Nous espérons que le secrétaire de la rédaction du *Journal des Débats* nous saura gré de lui avoir signalé cette conséquence qui paraît lui avoir échappé, et de lui en indiquer encore une autre, d'autant plus précieuse que l'application en serait faite à notre profit.

« Le traité de commerce avec le Zollverein ne stipule pas le traitement de la nation la plus favorisée uniquement pour les importations de l'Allemagne en France; le même avantage nous est garanti par tous les signataires du pacte du 2 août 1862 (article 31). Or, les produits de la Saxe et de la Bavière entrent en Prusse sans payer de droits. Voilà donc des Etats plus favorisés que nous sur le marché prussien. En vertu de l'article 31, l'assimilation nous est due. Réclamons, en conséquence, la libre importation des marchandises françaises en Prusse.

« Il est à craindre cependant qu'une semblable demande ne cause quelque surprise en Allemagne. On peut même prévoir la réponse qui nous serait faite. Les conventions du 2 août 1862, nous dirait M. de Bismark, vous assurent le traitement réservé à la nation la plus favorisée parmi celles qui ne font pas partie de l'association douanière allemande; elles vous garantissent la jouissance de toutes les faveurs accordées aux produits étrangers auxquels des droits de douane sont applicables; or, les produits de la Saxe et de la Bavière ne franchissent aucune ligne de douanes pour entrer en Prusse. Pénétrez-vous de la distinction qui existe entre un contrat d'échange et un contrat de société, et ne confondez pas un traité de commerce avec un traité d'union douanière. En tous cas, ne demandez pas les bénéfices de la communauté avant d'y avoir été admis, avant d'en remplir les conditions et d'en accepter toutes les charges. En un mot, proposez-nous d'entrer dans l'union douanière dont l'administration est centralisée à Berlin, et alors nous verrons quel accueil nous devons faire à votre réclamation ainsi transformée.

« Les conséquences d'une semblable proposition mériteraient en effet d'être pesées de part et d'autre. Pour le moment, bornons-nous à nous approprier les raisonnements que nous avons attribués à la sagacité du ministre prussien. Ils serviront à faire apprécier à sa juste valeur la théorie sur laquelle des apôtres trop impatients des doctrines du libre échange se fondent pour réclamer l'extention de plein droit à tous les pavillons étrangers, du régime auquel les navires de

Monaco sont soumis en France depuis l'incorporation de la Principauté dans notre zone douanière. »

L. BONIFACE.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. Madame la Princesse-Mère s'est rendue à Ulm auprès de S. A. R. la Princesse de Wurtemberg, son Auguste Fille, dont la santé, sans inspirer d'inquiétude, a laissé à désirer dans ces derniers temps.

S. M. la Reine d'Espagne vient de conférer à S. Exc. le Duc d'Acquaviva, Chargé d'Affaires du Prince près la Cour de France, la Croix de Commandeur du nombre extraordinaire avec plaque, soit de Grand Officier, de l'Ordre de Charles III.

Le nombre des navires entrés dans le port de Monaco, qui dans l'année 1864 a été de 983, s'est élevé pendant l'année 1865 à 1130.

M. Darcier, l'éminent artiste, à la fois poète, musicien et chanteur, est en ce moment à Monaco. L'auteur de tant de romances populaires a, lui aussi, fait sa petite révolution dans le monde musical et créé une nouvelle école de chant. Du reste nous aurons bientôt occasion de l'applaudir car l'administration de la Société des Bains, qui ne laisse jamais passer une occasion d'être agréable aux étrangers, a traité avec lui pour un concert. M. Darcier se fera entendre jeudi soir, avec le concours de M^{lle} Mugnier, violoniste, et de MM. Oudshoorn et Delpech, nos solistes applaudis.

Nous donnons à la 4^{me} page le programme de cette attrayante soirée.

SOIRÉE DE M. DE CASTON.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. de Caston a donné mercredi soir une séance de prestidigitation dans les salons du Casino, devant un public choisi et sympathique, car l'habile prestidigitateur n'est plus un étranger pour nous et il a été accueilli par de joyeux applaudissements.

M. de Caston ne s'entoure pas, comme les magiciens du bon vieux temps, de tout un épouvantail

de cornues, de serpents, de flammes et de hiboux ; on ne respire pas autour de lui une atmosphère satanique ; il n'apparaît pas aux yeux effrayés dans un éclair de souffre. Il n'exerce même pas son inimitable talent, comme la plupart de ses confrères, sur un théâtre machiné, au milieu d'appareils commodes. Avec lui nul apparât, point de mise en scène ; tout se passe le plus simplement du monde.

M. de Caston est un sorcier de salon, un homme de bonne compagnie qui, au milieu d'un cercle d'amis, opère des prodiges sans avoir l'air d'y toucher. Et ce n'est pas seulement l'agile dextérité de ses mains qui commande l'admiration, c'est encore sa verve inépuisable, sa folle faconde. Les jeux d'esprit ne lui sont pas moins familiers que les jeux de cartes et il a trouvé le moyen de parler latin aux dames sans pédanterie. Quel progrès depuis Vadius !

On ferait un recueil de nouvelles à la main avec tous les bons mots qui échappent à son improvisation pendant que ses doigts opèrent de prestigieux exercices ; c'est la prestidigitation de la parole qui émerveille l'entendement pendant que les prodiges de dextérité éblouissent la vue. Du temps où l'on brûlait les sorciers, de Caston aurait désarmé ses juges en les égayant. Mais il ne se contente pas d'être homme d'esprit ; c'est encore un érudit, un savant, et sa mémoire est prodigieuse.

Nous savons tous par expérience que, s'il est facile d'apprendre l'histoire, il est encore plus aisé de l'oublier. De Caston n'oublie rien, lui, et qu'on lui donne une date historique, il rappellera sans hésitation, et commentera avec sa verve ordinaire tous les événements qui s'y rattachent.

Et quel arithméticien ! Ceci nous rappelle un des épisodes les plus gais de la séance : De Caston prie notre voisin de gauche d'aligner une colonne de chiffres, puis il l'invite à faire des additions, des soustractions, des multiplications, si bien que celui-ci, pataugeant dans toutes ces opérations, prie notre voisin de droite de venir à son aide, et les voilà tous deux noyés dans un océan de chiffres. Nous avons failli nous-même à être entraîné dans le courant. Dramatique situation ! c'était un spectacle à faire dresser les cheveux sur la tête de Siraudin (l'auteur du *Bourreau des crânes* assistait à la séance). Il n'a fallu rien moins que toute la présence d'esprit du prestidigitateur, qui avait déjà fait mentalement ces calculs, pour nous tirer de là, aux applaudissements du public. Nous votons à M. de Caston une médaille de sauvetage.

N'avions-nous pas raison d'affirmer qu'une pareille soirée était à la fois le plus divertissant des spectacles et la plus instructive des causeries ? Nul mieux que de Caston ne sait l'art de dérider la science austère. C'est d'ailleurs une des organisations les mieux douées que nous ayons jamais rencontrées. Écrivain de mérite, on retrouve dans son style élégant et correct toutes les brillantes qualités de son élocution abondante et facile, et nous ne connaissons qu'un charme plus grand que celui qu'on éprouve à le lire, c'est le plaisir de l'entendre.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Le spirituel chroniqueur du *Temps*, M. Auguste Villemot, goûte en ce moment à Cannes les douceurs de la villégiature hivernale et ses lecteurs sont depuis quelque temps privés de leur passe-temps favori. Pourquoi l'humoristique écrivain qui, cet

été, a daté de Trouville tant de charmants feuilletons, ne nous raconterait-il pas les impressions de son séjour sur le littoral méditerranéen ? Nous y gagnerions quelques pages pleines d'observation et d'imprévu comme sait les écrire M. Villemot qui ne doit pas laisser passer cette occasion d'ajouter quelques nouveaux chapitres à la *Comédie Contemporaine*.

On lit dans le *Journal de Nice* :

Nous apprenons, avec un vif regret, que l'amiral américain, M. Goldsborough, et les vaisseaux sous ses ordres, actuellement stationnés à Villefranche, sont sur le point de nous quitter.

Le gouvernement des Etats-Unis ayant étendu les limites du commandement de l'amiral, de sorte qu'il embrasse, désormais, outre les côtes atlantiques de l'Europe et celles de la Méditerranée, la côte occidentale d'Afrique, il devient nécessaire que son quartier général soit établi à Lisbonne, qui est un point plus central de son département maritime.

Nous tenons de source parfaitement sûre, que ce mouvement de l'escadre américaine en Europe, n'est absolument dû à aucune cause politique quelconque.

La ville de Nice tout entière regrettera profondément le départ inattendu de l'escadre américaine. L'amiral Goldsborough et les nombreux officiers qu'il commande, brillante jeunesse déjà aguerrie, ont acquis à Nice la sympathie universelle. Leurs manières distinguées avaient déjà fait d'eux les favoris de notre société Niçoise et étrangère. Il n'y aura qu'une voix pour déplorer leur départ et pour exprimer l'espoir que bientôt il sera donné à notre ville de les posséder de nouveau dans ses murs.

On nous annonce l'arrivée à Nice, de S. A. le prince Sapiaha accompagné de sa famille et de sa suite.

M. Paulin Talabot, directeur de la Compagnie du chemin de fer de Paris à la Méditerranée, est également attendu à Nice.

Mercredi dernier le cercle Masséna a donné un bal à la colonie étrangère. On dit des merveilles de cette fête que S. M. le roi de Bavière a dû honorer de sa présence et à laquelle ont assisté les nombreuses illustrations de toutes les nationalités hivernant à Nice.

A 10 heures, le Roi de Bavière a été annoncé. S. M. a été reçue au bas du grand escalier et complimentée par MM. les commissaires. Le Roi Louis a parcouru successivement les salons, interrogeant les hommes avec une affabilité toute simple, complimentant les dames avec une verte galanterie ; se mêlant à la foule, et souriant à l'ardeur et à l'entrain de la jeunesse emportée par les valse et les quadrilles. S. M. s'est retirée vers minuit, pleinement satisfaite des instants passés au milieu de ce monde auquel le mélange des nationalités donne un cachet si caractéristique et qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Vers 10 heures 1/2 la foule était compacte ; le bal a pris alors une animation extraordinaire, entraîné par un orchestre, conduit avec une puissance et une supériorité remarquables par M. Vieil, chef d'orchestre du Théâtre-Français. Il s'est prolongé bien avant dans la nuit.

Le buffet était servi avec sa prodigalité ordinaire.

Les représentations de la Patti à Marseille ont excité un vif enthousiasme et une émotion sans exemple. Les fauteuils d'orchestre se sont vendus jusqu'à deux cent francs pièce. Le bureau de location a été envahi et il n'a fallu rien moins qu'un piquet de soldats pour maintenir l'ordre. La queue à

la porte du théâtre a commencé à midi ; le directeur avait fait ériger des estrades dans les coulisses : ces places pourtant peu commodes se sont vendues jusqu'à cent francs. De longtemps on n'avait vu pareil triomphe !

On continue activement, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, les essais d'une ingénieuse invention pour mettre tous les compartiments d'un train en marche en communication avec le chef de train. Mais pour prévenir, dans l'application, l'abus qui pourrait être fait du signal, le bouton se trouve placé sous une petite glace qui doit être brisée avant de l'atteindre. Tous les essais faits jusqu'à ce jour ont complètement réussi.

Marseille a été témoin d'un phénomène atmosphérique dont le mois de janvier offre certainement peu d'exemples. Vers cinq heures du soir, le ciel qui, le matin, était très-beau et, dès une heure après-midi, était devenu quelque peu nuageux, a pris subitement une teinte sombre qui a tout-à-coup été suivie d'une violente pluie accompagnée de grêlons, d'éclairs et de coups de tonnerre. Pendant plus de dix minutes l'orage a éclaté sur Marseille avec une fureur qui avait tout le caractère d'une trombe.

COURRIER DE PARIS.

(Correspondance particulière du JOURNAL DE MONACO.)

Tous les employés de M. Vandal sont sur les dents et leur supplice n'est pas près de finir. Cela durera bien encore une quinzaine de jours comme cela. Pauvres facteurs ! Ah ! ils n'auront pas volé l'étréenne traditionnelle dont on les gratifie en échange de leur affreux petit almanach.

L'usage des cartes de visite envoyées à l'occasion du premier de l'an, au lieu de tendre à disparaître, comme tant de gens le désirent, semble s'enraciner de plus en plus. Je ne prendrai parti ni pour ni contre cette coutume, qui a ses bons et ses mauvais côtés ; je me contenterai de remarquer qu'on a essayé de la renouveler un peu cette année en modifiant la forme extérieure du petit carré de carton destiné à servir d'interprète à nos sentiments ; mais comme l'invention n'est pas du goût le plus délicat, nous la passerons sous silence et nous parlerons sans plus tarder des choses du jour.

Le *Nain jaune* s'est fait dans un de ses derniers numéros l'éditeur responsable d'une accusation, qui, bien ou mal fondée, n'a pas encore été démentie. Voici ce dont il s'agit : M. Eliacin Greeves, auteur d'un volume de fantaisies dialoguées qui n'ont jamais vu le jour de la rampe, aurait retrouvé l'intrigue, les caractères et jusqu'à certains détails d'exécution d'une de ses saynètes dans le *Colonel Everard*, une charmante nouvelle signée J. Sandeau et qui a paru dans l'avant dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*.

Les deux écrivains se sont-ils simplement rencontrés par une de ces bonnes fortunes communes aux beaux esprits ? Il faudra bien le supposer si M. Sandeau persiste à dédaigner l'accusation si nettement formulée, car il n'est guère admissible qu'un romancier célèbre, un académicien renté par l'Etat et en possession d'une aisance qui égale presque sa renommée, ait cru pouvoir recourir à ces espèces d'emprunts violents vis-à-vis de confrères moins fortunés.

De M. Sandeau, académicien, nous passerons, s'il vous plaît, à M. de la Rochejaquelein qui aurait pu

COURRIER D'ITALIE.

l'être. L'illustre marquis est, en effet, une des figures remarquables de nos assemblées parlementaires; toutefois, il y a beaucoup de raisons pour que le parti des Ducs à l'Académie, ne l'adopte jamais pour un de ses candidats, je n'ai pas ici à dire pourquoi; tout ce que je voulais vous raconter, c'est qu'on avait la semaine dernière, tout à fait prématurément tué et enterré l'éloquent sénateur, car il se porte aujourd'hui le mieux du monde, et prépare pour la rentrée du Sénat plusieurs discours destinés à faire sensation.

Beaucoup d'oraisons funèbres qui se préparaient déjà ont dû rentrer dans l'écrivoire, et nombre de compétitions se sont trouvées ajournées. Voyez donc comme ce mot affreux d'espérances a son application en tout et pour tout. Hélas! il n'est même pas nécessaire de tenir à autrui par les liens du sang pour susciter autour de soi cet éveil de convoitises, et du plus petit au plus grand (c'est Labruyère qui l'a dit, mais en d'autres termes) il n'est pas un seul d'entre nous dont la mort ne soit souhaitée par quelqu'un.

Mais au lieu d'appuyer, glissons sur les choses tristes; c'est le conseil de Voltaire et ce conseil a du bon. Aussi bien le spectacle de choses gaies et réjouissantes est-il plus sain et plus rafraichissant pour l'âme; mais à quel spectacle nous arrêter ensemble aujourd'hui? Sera-ce à ce Kaléidoscope en plein vent et si varié des petites baraques du boulevard? Mais je vous ai déjà esquissé ce tableau dans ma dernière chronique; et s'il est charmant un jour ou deux, au bout d'une semaine il devient parfaitement monotone et fastidieux.

Si nous poussions une pointe jusqu'à l'Opéra? Nous voici justement en face du passage de ce nom, enfignons-le prestement et montons dans les coulisses où grouille ce ravissant corps de ballet, qui va se trémousser tout à l'heure à travers les joyeusetés du roi d'Yvetot. Ah! sapristi, pas de chance; c'est vraiment avoir la main malheureuse: nous cherchions une distraction, nous tombons sur une querelle; au lieu de jolis petits minois, nous nous heurtons à de gros mots.

Ces gros mots ont été échangés par le maître de céans, M. Perrin, et le chroniqueur émérite du *Grand Journal*, M. Albéric Second. Le motif de la querelle étant des plus futiles et même des moins explicables, je me bornerai à vous dire que la chose est arrangée et n'aura pas d'autre suite. Quelle qu'en dût être l'issue, si un duel avait eu lieu, les lecteurs du *Grand Journal* et de *l'Événement* auraient certainement tremblé et avec raison, pour les jours d'un écrivain qui a fait depuis longtemps ses preuves d'esprit, et d'autre part, il n'y aurait pas eu moins d'alarmes éveillées autour de la personne de M. Perrin, qui a su se concilier tant de sympathies dans sa brillante carrière d'administrateur de nos premières scènes lyriques.

Ce duel écarté, j'espère que nous n'en avons pas d'autre à redouter plus ou moins prochainement; mais si par hasard le cas venait à se présenter et que je dusse figurer parmi les témoins, je tiendrais la main à ce que les deux adversaires se batissent au pistolet, mais entendons-nous bien, au pistolet Garibaldi.

C'est un nouveau joujou à l'usage des jeunes Gavroches du boulevard et depuis huit jours, au coin des rues, au seuil des maisons, cela vous part dans le nez, dans les yeux, dans les jambes, partout. — Et admirez, je vous prie, l'immense avantage. Cela ne peut faire aucun mal, mais ça fait beaucoup de bruit; et que de gens ne vont pas sur le terrain pour autre chose!

EMILE MONTADY.

Il est entièrement confirmé que le traité de commerce entre l'Italie et le Zollverein ne sera exécutoire que lorsque tous les Etats du Zollverein l'auront ratifié. Il paraît qu'en attendant que le traité soit mis en vigueur, un traitement de faveur pourra être proposé au parlement italien, comme mesure purement provisoire, en faveur de l'Allemagne, lorsqu'il ne manquerait plus au traité que l'adhésion de quelques Etats. Mais la résistance du Hanovre, qui est l'un des Etats les plus importants du Zollverein, comme on sait, paraît devoir rendre impossible pour quelque temps encore toute amélioration de l'état de fait des rapports commerciaux entre l'Italie et l'Allemagne.

Le général Pallavicini est sur le point de triompher du brigandage dans les Calabres, comme il l'a déjà fait dans les provinces de Bénévent et Potenza.

La section du chemin de fer de Rome à Foligno a dû être livrée au public le 4 janvier. On compte onze stations intermédiaires. Le temps employé pour le parcours complet est de onze heures environ. La distance de Rome à Foligno est de 167 kilomètres.

Une correspondance de Rome nous transmet d'intéressantes particularités sur les réceptions du Vatican, le 1^{er} janvier:

Le général comte de Montebello, accompagné des officiers de l'armée française d'occupation, s'est rendu à midi au palais où il a présenté au Saint-Père les félicitations de l'armée. Le général a ensuite demandé pour tous la bénédiction apostolique.

Le Saint-Père a répondu en français. Il a dit que chaque année, il avait reçu les félicitations de la brave armée française, et qu'il lui avait toujours manifesté sa reconnaissance pour ce que les soldats français ont fait à Rome, en faveur du Saint-Siège. « Je vous renouvelle l'expression de ces sentiments, a dit Sa Sainteté, parce que l'on m'a dit que votre division quittera Rome dans le courant de cette année, et que par conséquent, c'est la dernière fois que je vous vois autour de moi et que je vous donne en ce lieu et avec cette solennité la bénédiction apostolique.

Je sais, a continué le Saint-Père, qu'après votre départ, des bêtes farouches pénétreront dans cette ville et s'élanceront avec fureur contre ce siège et contre moi; mais je ne les crains pas, car j'ai placé ma confiance en Dieu. J'imiterai Jésus-Christ, dont je suis l'indigne vicaire, quand il pria au jardin de Getsemani; il savait alors que la foule allait le saisir et le persécuter, mais il n'en continua pas moins à prier et l'ange de Dieu vint le consoler. Je ne prétends pas qu'une légion d'anges viendra à mon secours; mais, comme le Christ, avant de monter au Golgotha, je prierai dans le jardin de Getsemani; je prierai ardemment pour vous et pour vos soldats, pour la famille impériale et pour la France qui me donnent de si nombreuses consolations; je prierai pour tous les bons catholiques du monde qui viendront à mon secours par leurs prières ou par leurs aumônes; je prierai tout particulièrement pour cette pauvre Italie, maintenant plongée dans l'abîme de l'incrédulité et dans bien d'autres malheurs. »

Après avoir parlé, le Saint-Père donna la bénédiction apostolique à l'armée, à la famille impériale et à la France. Tous les officiers furent admis ensuite à baiser la main du Saint-Père.

Le Saint-Père a honoré d'une consolante visite le cardinal Mattei, doyen du sacré collège, qui depuis quelque temps est malade. Le cardinal a été touché de cette marque de la bienveillance souveraine. Le Saint-Père a longtemps causé avec lui, et il a joint à la consolation de sa présence auguste celle de la bénédiction apostolique, donnée également à tous les membres de la famille du cardinal doyen. Il a quitté le palais pontifical, habité par le cardinal, aux acclamations du peuple qui se pressait sur son passage.

HYACINTHE GISCARD, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 12 janvier 1866.

GOLFE JUAN. b. *les Amis du Purgatoire*, français, c. Dunau, sable
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, m. d.
 ID. id. id. id. en lest
 ID. b. *Sylphide*, id. c. Corras, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, id.
 ID. id. id. id. id.
 CANNES. b. *St-Sauveur*, italien, c. Favale, engins de pêche
 NICE. b. *Aigle Impérial*, français, c. Fautrin, m. d.
 ID. b. *Immaculée Conception*, id. c. Bosano, id.
 MENTON. b. *Vierge des anges*, id. c. Palmaro, en lest
 NICE. b. *Mont de piété*, id. c. Ballestra, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, en lest
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Reboa, m. d.
 ID. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, id.
 FINALE. b. *Conception*, italien, c. Saccone, id.

Départs du 6 au 12 janvier 1866.

NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, en lest
 MARSEILLE. b. *Miséricorde*, italien, c. Marcenaro, en lest
 NICE. b. *St-Second*, id. c. Marcenaro, m. d.
 GOLFE JUAN. b. *Amis du Purgatoire*, français, c. Dunau, en lest
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, m. d.
 ID. id. id. id. en lest
 ID. id. id. id. m. d.
 STE-MARGUERITE. b. *St-Sauveur*, italien, c. Favale,
 NICE. b. v. *Préféré*, français, c. Jean, m. d.
 NICE. b. v. *Préféré*, id. c. Jean, id.

Bulletin Météorologique du 7 au 13 Janvier 1865.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉRIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
7 janv.	10 »	12 »	14 »	beau.	nul.
8 »	10 »	11 »	13 »	id.	id.
9 »	11 »	12 »	13 »	id.	id.
10 »	10 »	12 »	12 »	vent	vent
11 »	9 »	10 »	12 »	pluie	id.
12 »	10 »	13 »	14 »	beau.	id.
13 »	10 »	13 »	14 »	id.	id.

Casino de Monaco.

Dimanche 14 Janvier 1866

CONCERT

à 2 h. de l'après-midi & à 8 h. du soir

Sous la Direction de M. EUSÈBE LUCAS

PROGRAMME DU SOIR.

SOLISTES :

MM. DELPECH, Cornet-à-pistons,
 OUDSHOORN, Violoncelliste.

PREMIÈRE PARTIE.

Fragment du <i>Lohengrin</i>	R. WAGNER.
Ouverture de <i>Manon Lescaut</i>	AUBER.
Valse	GUNG'L.
Mélodies de la <i>Traviata</i> arrangées et exécutées par M. Delpech	VERDI.

DEUXIÈME PARTIE.

<i>Hamlet</i> , Ouverture	E. BACH.
Romance de <i>l'Eclair</i> } exécutées par	HALÉVY.
<i>Tarentelle</i> } M. Oudshoorn	OUDSHOORN.
1 ^{er} Temps de la <i>Symphonie en ut mineur</i> (1 ^{re} audition)	BETHOVEN.
Final	STRAUSS.

Jeudi 18 Janvier à 8 heures précises du soir

GRAND CONCERT

VOCAL & INSTRUMENTAL

Donné par

M. DARCIER,

M^{LE} CORALY MUGNIER, Violoniste,

avec le concours de MM.

DELPECH, Cornet-à-pistons, **OUDSHOORN,** Violoncelliste

Et de l'ORCHESTRE sous la Direction de M. EUSÈBE LUCAS.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Oberon, Ouverture.	C. M. DE WEBER.
Chut ! par M. Darcier	DARCIER.
Fantaisie de concert sur <i>la Favorite</i> , par M ^{lle} C. Mugnier	D. ALARD.
<i>Si ça m' plaît de partager mom bien</i> , par M. Darcier	DARCIER.
Fantaisie caractéristique sur un motif de Lafont (une larme), par M. Oudshoorn	SERVAIS.

SECONDE PARTIE.

Grande fantaisie sur l'AFRICAINNE, de Meyerbeer	KOENNEMANN.
---	-------------

ORDRE DES MOTIFS :

Chœur des sacrificateurs. — Air de Nélusko. — Duo de Séilka et de Vasco. — Chœur des Indiens. — Cavatine de Nélusko. — Ballade. — Chœur des Evêques. — Septuor final. — Scène du Mancenillier (Prélude des violons). — grande marche et danse indiennes.

Fournaise, par M. Darcier	DARCIER.
Variations arrangées et exécutées par M. Delpech	HUMMEL.
(A) <i>Canzonetta</i> } par M ^{lle} C. Mugnier {	D. ALARD.
(B) <i>L'Aragonaise</i> }	Id.
<i>J' n'en n'ai pas l' courage</i> , par M. Darcier	DARCIER.

Service entre Nice & Monaco par le bateau à vapeur

LE PRÉFÉRÉ

Départs de Nice : { 1^{er} départ à 11 h. du matin.
2^{me} — à 4 h. 30 du soir.

Départs de Monaco : { 1^{er} départ à midi 30.
2^{me} — à 10 h. 30 —

Prix de la traversée (embarquement et débarquement compris) : 1 fr. 50. Les billets de passage sont délivrés au bureau de l'agence, sur le port. Des omnibus spéciaux partant du boulevard du Pont-Neuf, à côté du Café de l'Univers sont affectés à desservir chaque départ et arrivée.

OMNIBUS ENTRE NICE ET MONACO.

Départ tous les jours. { De Nice, à 10 h. du m.
De Monaco, à 8 h. du m.

Bureaux : à Nice, boulevard du Pont-Neuf. — A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS ENTRE MONACO ET MENTON

Deux Départs par jour :

de Monaco à 8 h. du matin et à 3 h. 30 du soir.
de Menton à 11 — et à 5 h. du soir.

Prix des places : 2 fr. — Bureau à Menton aux Messageries Impériales.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue des Spélugues, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

HOTEL DE RUSSIE, place du Palais. Table d'hôte et pension.

HOTEL BELLEVUE, rue des Briques, Salons et chambres meublés à louer au jour, à la semaine et au mois.

AUX MOULINS : Appartements meublés à louer, villa Bellando, Exposition au midi.

VOITURES pour la promenade et voyages. S'adresser à Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11.

VOITURES pour la promenade. — S'adresser à Henri Crovetto, près le Casino.

Tous les dimanches du Carnaval, à 9 heures du soir

Grand Bal Paré Masqué

dans les salons de l'Hôtel de Russie.

Prix d'entrée : — 2 francs par cavalier.

CHRISTOPHE GIOAN, ébéniste, se charge de réparer et mettre à neuf les vieux meubles.

TAPISSIER EN MEUBLES.

S'adresser, rue Basse, chez le Napolitain.

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1865-66.

GRAND ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE, à l'eau de mer et à l'eau douce, sous la direction de M. le Docteur GILBERT DHERCOURT.

BAINS DE MER CHAUDS. — SALLES D'INHALATION. BAINS DE VAPEUR.

La contrée de MONACO, située sur le versant des Alpes-Maritimes, est complètement abritée contre les vents du Nord ; sa température, pendant l'hiver, est la même que celle de Paris dans les mois de juin et de juillet; aucune épidémie n'y a jamais pénétré.

Le CASINO, qui s'élève aux Spélugues, en face de la mer, offre à ses hôtes les mêmes distractions et agréments que les établissements des bords du Rhin, WIESBADEN et HOMBURG. — NOUVELLES SALLES DE CONVERSATION et de BAL. — CABINET DE LECTURE. CONCERT l'après-midi et le soir. ORCHESTRE d'élite.

Le TRENTE-ET-QUARANTE se joue avec le DEMI-REFAIT, et la ROULETTE avec UN SEUL ZÉRO.

GRAND HOTEL DE PARIS, à côté du CASINO. Cet Hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée, a été considérablement agrandi cette année. BEAUX APPARTEMENTS. Magnifique SALLE A MANGER. SALON de RESTAURANT et CAFÉ. CABINETS PARTICULIERS. — Cuisine Française.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES, et des VILLAS, où les familles étrangères trouvent des logements à des prix modérés. — STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

Le nouveau et superbe BATEAU A VAPEUR, le CHARLES III, récemment construit dans les chantiers de M. ARMAN à Bordeaux, fera cette année le service des voyageurs entre NICE et MONACO, plusieurs fois par jour et en trois quarts d'heure.

On se rend de PARIS à MONACO par le chemin de fer de la Méditerranée en vingt-trois heures; de Lyon en seize heures; de MARSEILLE en six heures.